

INFORMATIONS UTILES :

HORAIRE

Été : du 1^{er} avril au 30 novembre
(13h à 19h – lundi au vendredi)
(9h à 17h – samedi et dimanche)

Hiver : du 1^{er} décembre au 31 mars
(fermé – lundi au mercredi)
(13h à 19h – jeudi et vendredi)
(10h à 17h – samedi et dimanche)

L'écoparc sera ouvert les jours fériés de 9h à 17h
excepté au jour de l'an et à Noël. Horaire abrégé
les 24, 26, 31 décembre et 2 janvier «si ouvert».

LIMITE D'UTILISATION

Le citoyen doit **trier obligatoirement** les
matières dans les conteneurs appropriés.

1. Aucun citoyen de la catégorie industries,
commerces et institutions (ICI) n'est admis.
2. Les métaux ferreux et non ferreux ainsi que
les RDD sont admis gratuitement et sans
limite de quantité.
3. Les pneus admissibles au programme de
RECYC-QUEBEC sont acceptés gratuitement
à raison d'un maximum de 8 pneus par
adresse par jour, pour un maximum de 12
par année.
4. Ces limites ne sont pas applicables aux RDD
(Résidus Domestiques Dangereux).

PREUVÉ DE RÉSIDENCE REQUISE

Un permis de conduire valide, un compte de taxes
foncières de l'année en cours, un bail valide, ainsi
qu'une pièce d'identité avec photo et adresse.

TYPE DE VÉHICULE

Accepté : les camions à quatre roues motrices et à
six roues de type «pick-up», les automobiles avec
tout genre de remorques et les fourgonnettes
sont acceptés selon les limites permises.

Refusé : les camions à six roues et plus autres que
de type «pick-up» et les camions ou remorques à
bennes versantes.

ADRESSE DE L'ÉCOPARC

134 Des Commissaires à l'Assomption
T: 450 589.9999

NOTRE MISSION

Optimiser la valorisation des matières

COLLECTE À DOMICILE AUSSI DISPONIBLE POUR ENCOMBRANTS RÉUTILISABLES

- Fédération de la déficience intellectuelle
514-725-9797
- Fédération des Grands Frères et des Grandes
Sœurs du Grand Montréal
514-845-7920
- Société St-Vincent de Paul
Repentigny 450-654-9703 ou 450-585 0319
L'Assomption 450-589-6655
Charlemagne 450-582-6611

RÈGLES À SUIVRE DE
L'ÉCOPARC

de la



61, rue Notre-Dame
Berthierville (Québec)
Canada J0K 1A0

Contactez nos spécialistes
pour un service adapté à vos besoins!

T: 450 836.7031
1 800 781.8111
F: 450 836.1145

www.ebi-environnement.com



MRC DE L'ASSOMPTION

Lors d'une visite
NON-CONFORME

**POUR LES CLIENTS COMMERCIAUX,
INDUSTRIELS ET AGRICOLES**

Voici les options qui s'offrent à vous :

1. Pour la location de conteneurs veuillez communiquer avec **EBI Environnement inc.**: 1 800 781-8111 # 222
2. Pour l'enfouissement, **Dépôt Rive-Nord inc.**: 1001 rang St-Joseph à St-Thomas (sortie 141 de l'autoroute 40)
450 836-2546
ou **BFI Environnement**: 3779 chemin des 40 arpents à Terrebonne
450 474-2390
3. Pour les produits RDD (hydrocarbure ou sols contaminés),
Newalta: 450 443-7500
Veolia ES: 514 352-2000
Chemtec: 1 800 567-8027
4. Pour les peintures industrielles,
Laurentide Re / sources inc.:
1 819 758-5497



ATTENTION!

**IL EST STRICTEMENT
INTERDIT DE LAISSER DES
MATIÈRES SUR PLACE
EN DEHORS DES HEURES
D'OUVERTURE.**



Matières résiduelles
PROHIBÉES

1. Déchets ou résidus dangereux résultant des activités commerciales, industrielles, institutionnelles et agricoles (transformation, traitement, assemblage et autres).
2. Terre et sables contaminés: terre et sables imbibés d'hydrocarbures, boues.
3. Matières explosives: explosifs, armes explosives, dynamite, fusées, balles de fusil, grenades...
3. Déchets médicaux et animaux: rebuts pathologiques, cadavres d'animaux.
4. Déchets radioactifs.
5. BPC et/ou les déchets contenant des BPC.
6. Les pneus hors-normes ainsi que différents types, ex: brouette, diable, souffleuse à neige domestique, tondeuse à gazon.

